



---

---

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

---

17 septembre 2020

Fillière Tennis de Table  
204, route de la Nérulaz  
74570 Groisy

**Président** : M. Maurice CLERC  
**Trésorier** : M. Maxime DE VENTURA  
**Secrétaire** : M. Benoit DE VENTURA

Nombre de membres présents : 11 personnes  
Nombre de membres représentés : 3 personnes



### ORDRE DU JOUR

- Compte de résultats saison 2019-2020
- Budget saison 2020-2021
- Bilan formations
- Bilan sportif
- Divers



Le 17 septembre 2020, les membres de l'association Fillière Tennis de Table se sont réunis au gymnase du Parmelan à Groisy en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

L'Assemblée est présidée par M. Maurice Clerc, président de l'association.  
Il est assisté par M. Benoit De Ventura, secrétaire de l'association.



Le président ouvre la séance à 19h et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée. Il constate que le quorum est atteint et que l'Assemblée peut donc délibérer valablement.

### COMPTE DE RÉSULTATS SAISON 2019-200

Le compte de résultat est approuvé à l'unanimité des présents et représentés. *Voir la pièce jointe n° 1.*

### BUDGET SAISON 2020-2021

Le budget est approuvé à l'unanimité des présents et représentés. *Voir la pièce jointe n° 2.*

### BILAN FORMATIONS (ARRÊTÉ EN MARS 2020)

Le club dispose aujourd'hui d'un initiateur et d'un entraîneur fédéral  
Le club propose une heure d'entraînement dirigé le mardi de 19h à 20h et un entraînement dirigé plus intensif d'1h30 chaque semaine impaire.

### BILAN SPORTIF (ARRÊTÉ EN MARS 2020)

7 compétiteurs pour représenter une seule équipe (4 joueurs) en Départementale 3.

17 septembre 2020

Une rotation a été assurée, qui a eu principalement pour inconvénient un manque de confrontation avec d'autres compétiteurs.

Le club termine avant-dernier de sa poule, mais la saison a été incomplète.

Voir la pièce jointe n° 3.

### **RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS**

Maurice Clerc est réélu président de l'association

Benoit De Ventura est réélu secrétaire de l'association

Maxime De Ventura, trésorier intérimaire pour la saison 2019-2020, n'a pas souhaité se représenter

Carole Baque est élue trésorière

Yaël Pourraz est élu trésorier-adjoint

### **DIVERS**

- Affiliation handisport

La subvention demandée à l'Agence nationale du sport a été refusée. De toute façon l'affiliation n'aurait plus pu être faite car plus suffisamment de joueurs atteints d'handicap (l'un d'eux a déménagé).

- Partenariat Décathlon (récup. balles cassées)

Le club va récupérer les balles endommagées pour les donner à Décathlon.

- Maillot

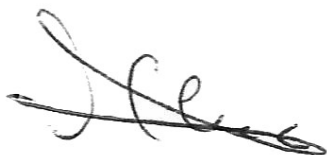
Le club va commander de nouveaux maillots avec les logos des mécènes partenaires (actuellement Fischer Kälte-Klima et Mairie de Groisy).

Un maillot sera à disposition gracieusement pour les compétiteurs.

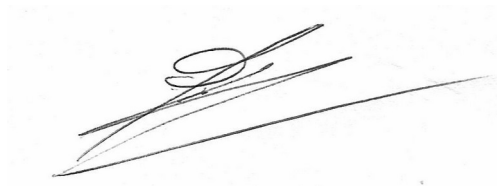
- Facebook

Benoit De Ventura s'occupera de la création et de l'alimentation d'une page Facebook pour le club.

Le Président



Le Secrétaire



Pièce jointe n° 1 – Compte de résultats

**Filière Tennis deTable**

Exercice comptable en cours du 01/06/2019 au 31/05/2020, généré le 01/06/2020

Charges		Produits	
<b>ACHATS</b>	<b>582,39</b>	<b>VENTES DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES</b>	<b>890,00</b>
Achats stockés - Autres approvisionnements	155,10	Ventes de produits finis	165,00
Achat d'études et prestations de services	38,39	Prestations de services	710,00
Fournitures administratives	44,10	Ventes de marchandises	15,00
Autres matières et fournitures	228,50	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>400,00</b>
Achats de marchandises	116,30	Subventions reçues	400,00
<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>380,00</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>2 078,00</b>
Locations	380,00	Collectes	747,00
<b>AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>2 199,69</b>	Cotisations	1 331,00
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 290,00	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3,59</b>
Frais postaux et de télécommunications	60,19	Produits financiers	3,59
Services bancaires et assimilés	46,50	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>210,70</b>
Divers	803,00	Produits exceptionnels divers	210,70
<b>Total charges</b>	<b>3 162,08</b>	<b>Total produits</b>	<b>3 582,29</b>
<b>Résultat (excédent)</b>	<b>420,21</b>		

Toutes les opérations sont libellées en €.

Pièce jointe n° 2 – Budget

	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>
<b>Report</b>	<b>800,00 €</b>	
Adhésions	1 500 €	
Mécénat	600 €	
Subvention (mairie)	150 €	
Formation	1 500 €	2 000 €
Comité départemental, Ligue régionale, Fédération nationale		1 000 €
Mairie		500 €
Site Internet		45 €
Frais bancaires		180 €
Assurance		45 €
Matériel		330 €
Consommables		350 €
Imprévus		100 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 550 €</b>	<b>4 550 €</b>

Pièce jointe n° 3 – Bilans formation et compétition

En décembre 2019, le club compte 21 membres, dont 14 jeunes. C'est un peu moins qu'en fin de saison dernière (24/16).

**Bilan formation (arrêté en mars 2020)**

Un stage payant ouvert à tous (adhérents du club ou non) pendant les vacances scolaires d'octobre : deux jours avec 13 inscrits de 8 à 13 ans. Il était prévu deux heures de baby-ping, mais elles ont dû être annulées car il n'y avait que deux inscriptions.

Le stage, comme les précédents, s'est très bien passé, à la satisfaction des participants. D'un strict point de vue comptable ce fut une opération blanche.

En semaine, comme la saison dernière, une heure d'entraînement dirigé le mardi de 19h à 20h, pour les adhérents. Une nouveauté : entraînement dirigé plus intensif d'1h30 chaque semaine impaire, le mercredi, assuré par un professionnel (à 40 €/h). Il y a quatre inscrits.

Un adhérent a suivi avec succès la formation d'initiateur de club. Rappelons qu'il y a trois niveaux de diplômes avant ceux permettant d'exercer à titre professionnel :

- initiateur ;
- animateur ;
- entraîneur fédéral.

Le club dispose donc aujourd'hui d'un initiateur et d'un entraîneur fédéral.

**Bilan sportif (arrêté en mars 2020)**

Le club n'a qu'une seule équipe de championnat, en Départemental 3, dans une poule qui en contient cinq autres. Dans ce championnat, les équipes sont de 4 joueurs et il y a une rencontre à peu près tous les 15 jours.

Comme il y a 7 joueurs compétiteurs dans le club, une rotation est assurée. L'inconvénient est que ces joueurs ne sont donc confrontés à d'autres qu'environ une fois par mois. C'est insuffisant pour une progression rapide.

Il faudrait compenser par des entraînements plus sérieux le mardi soir et le jeudi soir (travail au panier de balles, amélioration des déplacements et des enchaînements, etc.), mais ce n'est pas le cas actuellement.

De ce fait, Fillière Tennis de Table termine cette première demi-saison en avant-dernière position, juste devant Ambilly.